Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20260416-2026_29-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE PENGUILY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de PENGUILY.
Séance du 16 avril 2026

Date d'envoi de la convocation	09/04/2026
Membres en exercice	15
Membres présents	14
Membres représentés	1
Membres absents	0
Suffrages exprimés	15

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 9 avril 2026 se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle d'Honneur, sous la présidence de Madame Karine CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Karine CLEMENT, Maire, Patrice RONDEL, Sébastien PUEL, adjoints, Françoise FENIOUX, Yvon MEGRET, Christian GEORGELIN, Pascal BARON, Jean-Pierre CARMOUET, Gwénaëlle JOUAN, Jérôme MARTIN, Sandrine MOUNIER, Florence BOTELLA, Marlène ROCABOY, Alexa HERCOUET

Absents non représentés : /

Ont donné procuration :

Solène JACQUET (pouvoir à Patrice RONDEL)

Secrétaire de séance : Alexa HERCOUET

Acte rendu exécutoire après réception de l'accusé de réception de la Préfecture de SAINT-BRIEUC

2026-29 REPRESENTANTS ORGANISMES EXTERIEURS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'Article L2121-33 :
Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :
DESIGNE les membres suivants :

Délégués organismes extérieurs
ALEC : Jérôme MARTIN (suppléant : Yvon MEGRET)
SIVOM : Karine CLEMENT, Patrice RONDEL, Marlène ROCABOY, Pascal BARON, Gwénaëlle JOUAN (suppléants : Sébastien PUEL, Solène JACQUET)
CNAS : Karine CLEMENT
OGEC : Florence BOTELLA, Karine CLEMENT
Gendarmerie : Sébastien PUEL, Pascal BARON (suppléant : Jean-Pierre CARMOUET)
ADAC : Karine CLEMENT
Référents frelons asiatiques et chenilles processionnaires (LTM) : Sébastien PUEL (suppléant Jean-Pierre CARMOUET)
Correspondant incendie et secours (si pas d'adjoint ou de conseiller délégué à la sécurité) : Karine CLEMENT
Correspondant défense : Sébastien PUEL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20260416-2026_29-DE

AUTORISE Madame Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance
Alexa HERCOUET

Le Maire
Karine CLEMENT

MAIRIE DE PENGUILY
(Côtes-d'Armor)

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture.